



# Section Régionale de la Cour d'Appel de Paris

## JOURNEE DE MOBILISATION DES FONCTIONNAIRES DE GREFFE DU 4 MARS 2020

### **BOBIGNY A CRAQUÉ !**

Dans un contexte de forte mobilisation sociale contre le projet de réforme des retraites, qui dégradera sensiblement nos conditions de vie et d'existence, ce après des années passées à s'épuiser à Bobigny et dans tant d'autres tribunaux, nous ne nous laisserons pas diviser !

Nous sommes pleinement associés aux avocats et à leur mouvement, qui ne sont en rien responsables de nos conditions de travail dégradées !

Nous sommes bien évidemment solidaires de nos collègues d'Orléans, de Nantes, de Marseille, et tous les autres dont nous saluons la récente mobilisation.

La déresponsabilisation permanente du ministère qui ne prend pas en compte notre souffrance et nos besoins a assez duré ! Les maigres effectifs supplémentaires ne permettent pas de faire face aux objectifs intenablement qui nous sont fixés !

### **Nous dénonçons le règne de l'illégalité de nos conditions et de notre temps de travail !**

Les textes européens et français sont pourtant clairs : il est interdit de travailler plus de 10 heures par jour, sur une amplitude maximale de 12 heures ! Dans un certain nombre de services (JLD, correctionnel, instruction...) c'est pourtant quasiment la règle...

Certain-e-s se retrouvent avec un grand nombre d'heures écrêtées, pouvant représenter un mois de travail sur une année, ni payé ni récupéré : cumulé sur la juridiction, c'est au moins l'équivalent de 4 fonctionnaires ! C'est dire les économies que la justice fait sur notre dos !

Notre immense engagement professionnel pour faire fonctionner l'institution n'est pas sans conséquences sur notre santé et notre vie ! C'est totalement anormal et ce n'est plus tenable !

### **Nous exigeons :**

- le respect de nos horaires de travail ;
- la compensation de toutes les heures travaillées ;
- des effectifs à la hauteur des besoins et, dans l'attente, une charge de travail adaptée à nos effectifs ;
- l'augmentation significative de notre traitement par une augmentation du point d'indice ;

## **POUR UNE JUSTICE RESPECTUEUSE DE SES FONCTIONNAIRES ET USAGERS**

**APPEL À UNE GREVE MASSIVE  
ET À SE RASSEMBLER  
MERCREDI 4 MARS DE 12H À 14H SUR LE PARVIS DU TRIBUNAL**